



Commune de Pietrosella

PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH DE PIETROSELLA

Année 2024



Préambule

Le projet pédagogique exprime les objectifs éducatifs de la structure, donne un cadre de référence aux équipes, duquel découlent l'ensemble de l'organisation, des services et des animations mises en place.

Il détaille également les moyens humains et matériels mis à disposition pour atteindre ces objectifs.

C'est un instrument qui précise l'ambition donnée à la structure, des lignes directrices au service des équipes éducatives visant à favoriser le bien-être, l'autonomie, et le développement de l'enfant.

Ce projet peut être amené à évoluer en fonction de l'évolution du public, de la structure, de la politique sociale, et des évaluations faites quotidiennement auprès des enfants et de leurs familles.

Le projet pédagogique est conçu dans l'intérêt de l'enfant.

SOMMAIRE

1. <u>L'ALSH DE PIETROSELLA</u>	4
A. <u>Présentation de la structure</u>	4
- Localisation	4
- Périodes d'ouverture	4
- Public accueilli et taux d'encadrement	4
- Moyens humains	5
- Moyens matériels	5
- Accueil des enfants en situation de handicap	5
B. <u>Fonctionnement</u>	6
- Inscriptions	6
- Accueil	7
- Journée type	8
- Tarifs	10
- Règles générales	10
- Partenaires	12
2. <u>PROJET PEDAGOGIQUE</u>	14
- Objectifs et traduction opérationnelle	14
- Evaluation des projets	18
- L'équipe et ses valeurs	19
<u>ANNEXES</u>	21
- Projet éducatif	21

I. L'ALSH DE PIETROSELLA

A. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Localisation

Ecole de Pietrosella, Le Ruppione, 20166 Pietrosella.

L'accueil de loisirs s'effectuera au sein des locaux de l'école de Pietrosella, en accord avec les équipes pédagogiques en place. Le bureau administratif se situera également dans les locaux.

Périodes d'ouverture

- Tous les mercredis
- Vacances scolaires : octobre, février, printemps, mois de juillet
- Horaires : 08h00 à 18h00

Public accueilli et taux d'encadrement

L'ALSH de Pietrosella n'étant accessible pour l'instant qu'aux enfants **à partir de 6 ans**, le taux d'encadrement est **d'un animateur pour 12 enfants**.

A chaque ouverture de l'ALSH, l'équipe sera composée du directeur/la directrice, d'une animatrice BAFA et d'un agent technique. **La jauge maximale est de 36 enfants.**

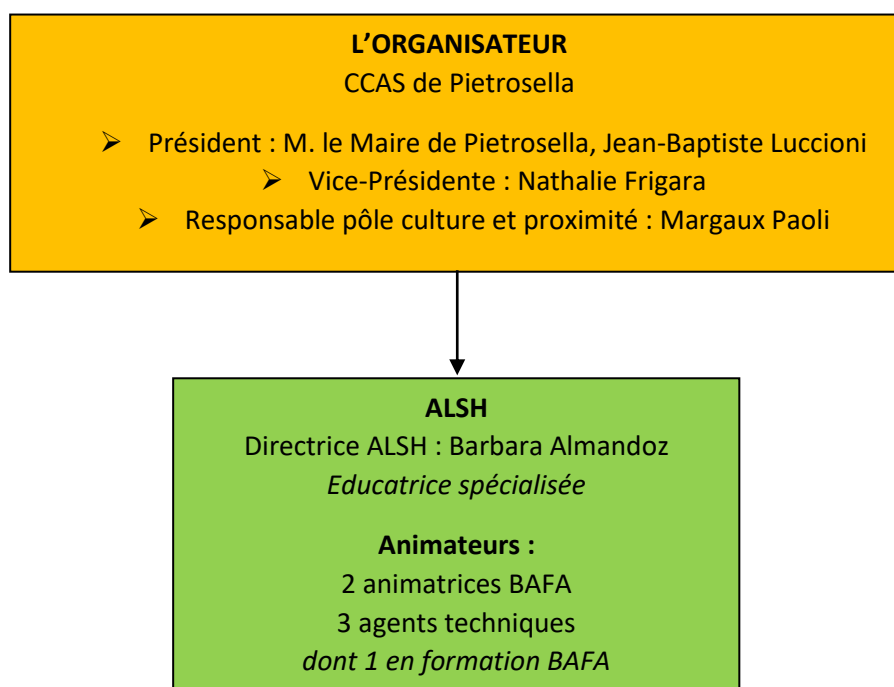
A l'heure du déjeuner, un agent technique rejoint les effectifs.

L'accueil de loisirs est réservé prioritairement :

- aux enfants résidents ou scolarisés sur la commune de Pietrosella
- dont les deux parents exercent une activité professionnelle ou issus de famille monoparentale exerçant une activité professionnelle
- La priorité sera donnée aux familles les plus modestes (selon le quotient familial).

Dans la mesure des places disponibles et après avis de Mr le Maire, l'ALSH peut accueillir des enfants ne résidant pas sur la commune. Ces demandes seront prises en compte **dans l'ordre de leur inscription sur une liste d'attente.**

Moyens humains



Moyens matériels

L'école de Pietrosella mettra à disposition de l'ALSH les espaces suivants :

- Une salle d'accueil, espace multi-activités et espace détente
- Une salle pour les activités manuelles avec tables et chaises
- Une cuisine et une salle de repas
- Un local de stockage et de rangement du matériel
- Un espace extérieur type « cour de récréation »

La commune met également à disposition les infrastructures communales adjacentes :

- Le stade
- La halle des sports
- La médiathèque

Accueil des enfants en situation de handicap

La mairie de Pietrosella s'engage à recevoir les enfants en situation de handicap dans l'ensemble de ses structures d'accueil. Pour cela, plusieurs mesures ont été prises :

- **Un diagnostic d'accessibilité** a été réalisé en juin 2023 par la société APAVE. La majeure partie des bâtiments sont conformes, quelques ajustements doivent être réalisés à la marge, ils seront réalisés au cours de l'exercice 2023/2024.

- **Un plan de formation** est en cours de construction pour former une partie des agents à l'accueil des enfants en situation de handicap. La première formation intitulée « L'approche du handicap » a été réalisée le 13 septembre 2023 au CNFPT d'Ajaccio.

L'accueil sera organisé de la manière suivante :

- **Entretien** entre le directeur de la structure, les parents et l'enfant.
- **Consultation et association au Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**. Celui-ci doit préciser les conditions des prises de repas, des interventions médicales et/ou paramédicales. Il définit également les adaptations apportées à la vie de l'enfant durant l'ensemble de son temps de présence au sein de la collectivité ainsi que les protocoles d'urgence.
- Mise en place des **aménagements** nécessaires à l'accueil (si besoin).
- Rencontre et échanges entre l'enfant, la famille et l'équipe d'animation.
- **Sensibilisation** de l'équipe d'animation au type de handicap.

B. FONCTIONNEMENT

Inscriptions

L'accueil de loisirs peut accueillir les enfants de **6 ans révolus** le premier jour de la période réservée et sont acceptés **jusqu'à l'âge de 11 ans**. La jauge est limitée à **36 enfants**.

Pour inscrire leur(s) enfant(s), les parents doivent fournir un dossier complet comprenant :

- Le dossier d'inscription complété et signé.
- Le dernier avis d'imposition sur le revenu, des deux parents.
- Un justificatif de Quotient Familial de moins de 6 mois (CAF, MSA) et/ou autorisation de consultation CAF (voir dossier d'inscription).
- Une attestation d'assurance au titre de la responsabilité civile extra-scolaire au nom de l'enfant.

Possibilités d'inscription

- **Mercredi** : en régulier à l'année (ex : tous les mercredis, un mercredi sur deux...) ou au planning sur demande écrite (mail ou mot) dans la limite des places disponibles. Sur l'accueil du mercredi, il est possible d'inscrire son enfant à la demi-journée, uniquement le matin avec repas compris.
- **Vacances scolaires** : à la semaine, avec un minimum de 4 jours à préciser à l'inscription, ou à la journée, après les périodes d'inscription et en fonction des places disponibles. Journées complètes uniquement.

Accueil

L'accueil des enfants doit se faire dans de bonnes conditions. Un animateur sera toujours présent avant l'arrivée des enfants pour le matin et sera chargé de gérer les présences des enfants en effectuant le pointage dans le hall d'accueil. **(Il est impératif de noter l'heure d'arrivée et de départ pour chaque enfant).** C'est un temps d'échange entre les enfants, les familles, les animateurs et la direction.

Arrivées

Les enfants présents en matinée, ou toute la journée, sont accueillis entre **8h00 et 9h00**

Départs

- Le départ des enfants inscrits à la demi-journée devra se faire entre **13h00 et 14h00** (après le repas)
- Le départ des enfants en après-midi se fera entre **16h30 et 18h00** (sauf si une activité en extérieur est prévue ce jour-là. Dans ce cas des horaires seront transmis aux parents).

Aucun enfant ne partira seul, sans autorisation de sortie.

Toute autre personne récupérant l'enfant doit être, au préalable, signalée par les parents légaux de l'enfant, en présence du responsable. La personne récupérant l'enfant devra présenter un justificatif (lettre des parents) à l'animateur qui s'occupe de l'accueil.

Exemple de période d'accueil pour l'année 2024 :

✓ Tous les mercredis scolaires

✓ Vacances d'Hiver :

- Semaine du 26 Février au 1^{er} mars 2024
- Semaine du 4 au 8 mars 2024

✓ Vacances de Printemps :

- Semaine du 29 avril au 3 mai 2024
- Semaine du 6 au 10 mai 2024

✓ Vacances d'été :

- Semaine du 8 au 12 juillet 2024
- Semaine du 15 au 19 juillet 2024
- Semaine du 22 au 26 juillet 2024
- Semaine du 29 juillet au 2 août 2024

✓ Vacances de la Toussaint :

- Semaine 1
 - Semaine 2
- Attente de dates

Journée type

Horaires	Activités	Description
De 8h à 9h	Accueil échelonné	> Les enfants sont accompagnés par leur responsable légal > Un agent les réceptionne > C'est un moment d'échange important avec les parents pour connaître l'état de santé et l'état d'esprit de l'enfant, qui conditionnera sa journée. > L'équipe doit prendre le temps de procéder à la transition en douceur. > L'équipe indique sur la fiche de présence que l'enfant est là et son horaire d'arrivée. > Les enfants peuvent jouer librement dans les espaces de jeux dédiés (dessins, jeux de société, lecture, jeux dans la cour)
De 9h à 9h30	Temps d'échange	Les enfants et l'équipe se réunissent pour échanger , connaître leur humeur du jour, exposer le programme de la journée, prendre en compte les différents besoins de chacun.
De 9h30 à 11h30	Activités temps fort	> 1^{er} temps fort de la journée : l'activité du matin. Programmée selon les objectifs éducatifs et pédagogiques de la structure, cette activité peut être organisée par les animateurs ou programmée avec des intervenants extérieurs. > Elle peut également se passer en extérieur, moyennant un déplacement.
De 11h30 à 12h	Temps calme	> Les temps calmes ou temps libres permettent un moment de pause et sont adaptables aux différents rythmes des enfants. Après deux heures d'activité leur ayant demandé de l'attention, il est important de leur proposer un moment qui leur permette, soit d'évacuer l'énergie retenue, soit de se détendre. Ils pourront jouer librement dans la cour ou profiter d'un temps calme autour des différents espaces de jeux à leur disposition (dessins, jeux de société, lecture).
De 12h à 13h	Repas	> Avant le repas les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. > Ils peuvent participer à la mise en place de la table en apportant, par exemple, les carafes d'eau sur les tables, le pain. > L'enfant mange à son rythme, les équipes essaient de leur faire goûter à tout ce qui est présenté, mais en aucun cas ne forcent les enfants à manger.

		> Les enfants peuvent aider à débarrasser > Un agent technique rejoint l'équipe en renfort
De 13h à 14h	Temps calme	> Le temps calme de l'après-midi est dédié à la détente. Différents jeux libres sont proposés aux enfants, lectures, dessins, jeux de société, jeux créatifs... > C'est à ce moment-là que les enfants inscrits pour l'après-midi sans repas sont accueillis.
De 14h à 16h	Activités temps fort	> C'est le deuxième temps fort de la journée : l'activité de l'après-midi. Programmée selon les objectifs éducatifs et pédagogiques de la structure, cette activité peut être organisée par les animateurs ou programmée avec des intervenants extérieurs. > Elle peut également se passer en extérieur, moyennant un déplacement.
De 16h à 16h30	Goûter / Temps d'échange	> Avant le goûter, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. > C'est le moment d'un goûter équilibré, nécessaire à l'enfant sur cette tranche d'âge. Celui-ci est fourni par la structure. > Les enfants et l'équipe se réunissent pour échanger, recueillir leurs avis, leurs ressentis sur la journée passée, évaluer les activités et les intervenants.
De 16h30 à 18h00	Temps libre	A la fin de la journée, et selon l'activité pratiquée dans l'après-midi, un temps de jeux libre ou de temps calme sera proposé aux enfants. Selon le rythme de chacun.
De 16h30 à 18h00	Départ échelonné	> Les enfants sont confiés à leur responsable légal, ou une personne indiquée sur la fiche d'inscription. > L'équipe indique sur la fiche de présence que l'enfant est parti et son horaire de départ. > C'est un moment d'échange important avec les parents, pour leur faire un retour sur la journée écoulée.

Tarifs

La tarification est calculée selon le Quotient Familial (QF) de la famille :

- Régime général : le N° allocataire Caisse d'Allocations Familiales (CAF) doit figurer dans le dossier d'inscription, ainsi qu'une autorisation de consultation.
- Régimes MSA, autres régimes : il appartient aux familles de justifier de leur quotient. Mis à jour en juin.

En l'absence d'informations nécessaires au calcul du quotient familial (QF), le tarif plafond sera appliqué.

Tarification - Mercredi

La facturation s'effectue au forfait, à la journée avec repas ou à la demi-journée avec repas, suivant l'inscription portée au dossier.

Tarification - Vacances scolaires :

La facturation s'effectue au forfait, en fonction du nombre de jours de présence de l'enfant sur la période.

Pour les enfants hors commune, ou sans quotient familial, un tarif unique est appliqué.

Grille tarifaire

Quotient Familial	½ journée Avec repas	Journée	Semaine	Hors commune ou sans QF	
< 700€	8€	12€	57€	Journée	Semaine
701€<QF<900€	9€	14€	62€	25€	100€
901€<QF<1200€	10€	16€	67€		
1201€<QF<1500€	11€	18€	72€		
>1500€	12€	20€	77€		
> 2000€	13€	22€	82€		
> 3000€	14€	25€	100€		

Règles générales

Repas et gouter

Le repas et le goûter servis au cours de l'accueil sont fournis et **compris dans le tarif**.

Le repas se déroule aux alentours de 11h30-12h30 et le goûter vers 16h.

En cas de sortie organisée à la journée, les repas seront fournis par la structure.

En cas de PAI (Projet d'Accueil Individualisé) alimentaire, si les aliments fournis par l'ALSH

sont incompatibles avec l'allergie, la famille doit apporter le repas et le goûter. **Le tarif reste inchangé.**

Les agents de service assurent et sont garants de la mise en place de la procédure HACCP :

- Commande et gestion des stocks
 - Inscription de la température du réfrigérateur dès que les aliments sont réceptionnés, afin de respecter la chaîne du froid.
 - Prélèvement, après chauffe, par l'agent de service, d'un échantillon d'aliment servi.
- Chaque sachet sera daté et entreposé dans le réfrigérateur sur une période de 5 jours.

L'organisation des repas a été revue dans le but de responsabiliser les enfants (voir projet pédagogique).

Vie en collectivité

L'accueil de loisirs est un lieu de détente et de loisirs, qui suppose, de la part de chacun (*enfants, familles, équipe*), d'adopter une attitude adéquate avec la vie en collectivité (*convivialité, sécurité, hygiène...*). Toute agression verbale ou physique, toute discrimination, toute dégradation volontaire du matériel et des locaux, ne peut être tolérée dans l'enceinte de la structure.

Sorties

Des activités en extérieur sont prévues tout au long de l'année et en particulier sur l'accueil des vacances. Dans ces cas précis, l'accueil à la demi-journée ne sera pas possible. Les horaires de départ et de retour seront communiqués aux parents. Pour chaque déplacement effectué, le responsable légal en sera informé par mot, affichage, etc...

Les animateurs seront chargés de faire l'appel et de les compter en montant dans le bus. Il en est de même pour le retour. Ne pas oublier de compter les enfants plusieurs fois dans la journée.

Les trousse à pharmacie seront vérifiées avant chaque départ et, si incomplètes, signalées au responsable. **Les fiches de liaison seront emmenées pour chaque sorties.**

Tout au long de la sortie, les animateurs devront assurer la sécurité physique et affective des enfants, être à l'écoute de leurs besoins et de leurs rythmes.

Santé

L'état physique de l'enfant doit être compatible avec la vie en collectivité. Toute particularité concernant l'état de santé de l'enfant ou toute maladie contagieuse doit être immédiatement signalée. Les parents devront signaler à l'animateur présent tout problème susceptible de gêner l'enfant pendant sa journée au centre (blessures, rhume, otites,...).

La direction se réserve le droit de refuser l'accueil d'un enfant dont l'état de santé est incompatible avec la vie en collectivité et les activités du centre.

Maladie ou accident sur le lieu d'accueil, prise de médicaments. Le personnel est autorisé à contacter les pompiers, le SAMU et doit prévenir les parents. Le personnel des accueils est autorisé à administrer un traitement médical à l'enfant, uniquement à la demande des parents et sur présentation d'une ordonnance.

Allergie, problème spécifique de santé ou handicap. La direction doit en être informée et mettra tout en œuvre pour favoriser l'accueil de l'enfant. En cas d'allergie nécessitant un protocole alimentaire particulier, et uniquement sur avis médical, les parents fournissent le repas et le goûter pour leur enfant.

Les parents s'engagent à transmettre le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) de l'enfant établi au sein de son école.

Partenaires : Liste des personnes intervenant en direct auprès des enfants

Nom et prénom	Qualification	Statut	Domaine d'intervention
Beaume Hélène	Responsable médiathèque	Agent public	Culture
Candela Bénédicte	Graphiste	Prestataire de services	Arts graphiques
Exiga Jean-François	Entraîneur de volley	Club sportif	Volley
Fedi Jean-Philippe	Entraîneur de Basket	Club sportif	Basket
Gerard Fontana	Entraîneur de football	Club sportif	Football
Destrube Benjamin	Moniteur d'escalade	Club sportif	Escalade
Luccioni Marie et Luccioni Pascale	Entraîneuses de Taekwondo	Club sportif	Taekwondo
Abdelatif Frik	Entraîneur Handball et SIVOM	Club sportif et EPCI	Handball et autres sports
Torre Guillaume	Moniteur de surf	Association sportive	Surf, paddle, kayak
Venot Kelly	Monitrice équestre	Club sportif	Equitation
Fenech Andreea	Traductrice et guide	Association	Langues étrangères
Brice Sarti	Accompagnateur en montagne	Prestataire de service	Randonnée éducative
Wandis	Animateur	Association	Inclusion
Francesco Zavatta	Artiste	Association	Cirque
Paul et Rachel	Artiste	Prestataire de service	Théâtre

Grenier			
Hélène Paolini	Historienne	Association	Archéologie et histoire
Marion Gumery	Intervenante	Prestataire de service	Développement durable
Alexis Giacomoni	Intervenant	Prestataire de service	Astronomie
Alexandre Casamarte	Intervenant	Association	Jeux anciens en langue corse
Diana Saliceti	Intervenante	Association	Langue corse
Marius Massimi	Intervenant	Association	Outils anciens
Vincent Albertini	Intervenant	Prestataire de service	Développement durable
Frédéric Goes	Animateur	Prestataire de service	Ornithologie
Bénédicte Cianfarani	Nutritionniste	Prestataire de service	Nutrition
François Frigara	Sophrologue	Prestataire de service	Sophrologie
Guillaume Addari	Artiste	Association	Musique

II. PROJET PEDAGOGIQUE

Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques émanent du Plan Mercredi de la commune, réalisé conjointement avec la direction. Leur mise en œuvre est pensée par l'équipe d'animation et est en adéquation avec le projet éducatif (*voir en annexe*).

Trois objectifs principaux ont été dégagés :

- Favoriser le « vivre-ensemble »
- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser la confiance et l'estime de soi

Leur traduction opérationnelle a été pensée comme suit.

Favoriser le « vivre-ensemble »		
Apprendre le respect de l'autre et l'égalité Mise en place de discussions et jeux de rôle sur le respect, l'empathie et la tolérance en se basant sur le programme PHARE de lutte contre le harcèlement. Sensibilisation à l'égalité : discussions sur l'importance de partager et de respecter les différences. <i>Découverte des droits de l'enfant :</i> Apprendre les bases des droits de l'homme, écrire une charte, élaborée collectivement du « vivre ensemble à l'ALSH ». <i>Bien-être et égalité à travers</i>	Pratiquer l'inter-âge et l'intergénérationnel Créer des groupes en fonction des affinités, envies et compétences. <i>Responsabilisation par l'Inter-Âge :</i> Pratiquer la mixité d'âge, permettre aux grands de s'occuper des plus petits et d'être responsabilisés. <i>Organiser des activités intergénérationnelles pour favoriser les échanges et le partage entre différentes générations :</i> Collaboration avec des associations locales ou des maisons de retraites pour	S'ouvrir au monde <i>Faire découvrir des cultures, coutumes et traditions du monde entier :</i> Organisation de séances de découverte de différentes cultures à travers des présentations, des vidéos, des histoires et des présentations culinaires. Création d'un programme thématique par semaine, où chaque semaine est dédiée à un pays différent, mettant en avant ses particularités culturelles et festives. Les pays sont choisis par l'équipe pédagogique ou par les enfants. <i>Pour les vacances de</i>

<i>l'alimentation :</i> Fournir les goûters pour permettre une égalité de traitement et travailler sur l'aspect santé.	organiser des séances de jeux de société ou des ateliers créatifs. Mise en place d'un partenariat avec l'EHAPD des Molini . Créations de liens durables entre les générations, en favorisant les échanges réguliers et les activités récurrentes.	<i>février : thème du carnaval sur le Brésil et l'Italie.</i> Organisation d'une série d'événements et d'activités thématiques liées aux festivals et célébrations du monde . <i>Exemple vacances de février : création de la fresque sur le carnaval de Rio de Janeiro et celui de Venise, avec des déguisements emblématiques pour chaque pays (chapeau et masque).</i>
--	---	---

Contribuer à l'épanouissement de l'enfant		
Favoriser son bien-être au sein de la structure <i>Respecter le rythme de l'enfant et son niveau de développement :</i> Organisation de deux temps calmes dans la journée : avant et après-déjeuner, comprenant des activités relaxantes comme la lecture, le dessin ou la méditation. Aménagement d'espaces de jeu libres où les enfants peuvent choisir les activités qui les intéressent, favorisant	Encourager la créativité et l'expression artistique Organisation d' ateliers artistiques variés incluant la peinture, le dessin, la création de collages. Inviter des artistes locaux ou des professionnels des arts pour des interventions où les enfants peuvent découvrir différentes techniques et styles artistiques .	Sensibiliser à la santé <i>Promouvoir une alimentation équilibrée et consciente :</i> Collaboration avec une structure de restauration respectant les normes nutritionnelles pour fournir des repas équilibrés aux enfants. Intervention d'une nutritionniste avant chaque vacance. Sensibilisation à l'importance d'une alimentation saine à travers des activités pratiques comme la préparation de

ainsi leur autonomie et leur expression individuelle. <i>Favoriser le sentiment de sécurité et de confiance :</i> Désignation d'un référent quotidien pour chaque groupe d'enfants, offrant un soutien et une présence rassurante tout au long de la journée. Mise en place de routines et de rituels rassurants, comme un accueil chaleureux le matin et des temps de partage en fin de journée.		collations avec une nutritionniste. <i>Sensibiliser à la santé physique, promouvoir l'activité sportive :</i> Organisation de séances d'activités physique régulières telles que des jeux sportifs, des séances de yoga ou des cours de danse. Inviter des professionnels du sport pour animer des séances spécifiques. A la fin de chaque séance sportive, sensibilisation à l'importance de l'activité physique à travers des discussions sur les bienfaits pour la santé et le bien-être. <i>Sensibiliser à la santé psychique, encourager l'expression des émotions :</i> Organisation d'ateliers de théâtre et de jeux de rôles permettant aux enfants d'exprimer leurs émotions de manière créative et ludique. Intervention d'un sophrologue, à travers des séances de relaxation et de respiration, visant à aider les enfants à gérer leur stress et à développer leur bien-être émotionnel.
---	--	--

Favoriser la confiance et l'estime de soi		
Pratiquer l'écoute bienveillante <i>Impliquer les enfants dans les décisions et les évaluations :</i> Chaque jour deux moments d'échange collectifs sont organisés : un à l'arrivée, pour recueillir l'état de l'enfant et présenter le programme de la journée, un autre le soir pour leur permettre de s'exprimer sur la journée vécue. Les évaluations d'animation prennent en compte l'avis des enfants, soit par des échanges libres soit par des questionnaires. Leurs avis sont pris en compte et mis en œuvre. Pour les plus timides, une boîte à idées sera mise en place.	Développer la parole <i>Développer la parole des enfants, favoriser leur expression et leur créativité :</i> Les temps d'échanges journaliers sont aussi des moments propices au développement de la parole. Chacun doit prendre la parole à tour de rôle, un bâton de parole étant passé d'enfant en enfant. Intégration d'ateliers théâtre et de jeux de rôle où les enfants peuvent explorer différents rôles et situations, renforçant ainsi leur confiance en eux et la capacité à s'exprimer.	Favoriser la responsabilisation <i>Favoriser la responsabilisation des enfants en les encourageant à participer activement à la vie du centre :</i> A chaque début de vacances, tout enfant sera invité à choisir un domaine qui lui convient (par appétence ou compétence). Il sera nommé référent sur ce domaine et participera à la mise en œuvre des ateliers. Lors des repas : nommer un référent de table pour encourager les autres sur les règles de bonne conduite à table, telles que le respect des autres, la politesse, la propreté et le partage. Mise en place de binômes ou de groupe mixtes lors des sorties, où les enfants plus âgés sont responsables pour veiller sur les plus jeunes.

Activités

Les activités proposées seront adaptées aux enfants.

Favorables à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- **Le jeu**, sous ses différentes formes, couvrant différents aspects tels que : les jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de coopération, jeux de construction, grands jeux, jeux libres...
- **Les activités d'expression manuelle**, artistique, plastique. Les enfants ont l'opportunité de développer leur créativité à travers la peinture, le dessin, le bricolage et bien d'autres formes d'expression artistique.
- **Les activités de découverte** (sorties extérieures) : Celles-ci sont proposées *uniquement pendant les vacances*, au rythme d'une par semaine au minimum. Ces sorties permettent aux enfants de découvrir leur environnement, d'explorer de nouveaux lieux et d'enrichir leurs connaissances à travers des expériences pratiques.

Toutes les activités sont reliées entre elles par un « fil conducteur », suivant un projet plus global. Chaque semaine ou chaque mercredi, nous proposons un projet thématique qui guide nos activités et permet aux enfants de s'immerger dans des univers variés et stimulants.

Les programmes sont réfléchis et établis en équipe.

Toutes les activités sont préparées en amont afin d'en permettre le bon déroulement.

Evaluation des projets

Une démarche d'évaluation consiste à mesurer et à analyser les effets d'une action afin de la **réajuster et/ou de l'annuler en fonction du résultat.**

Nos projets et nos activités seront **systematiquement évalués** par l'équipe après chaque période de vacances, par l'observation, la réflexion permanente quant à la pertinence de l'action en cours, la remise en question des animateurs, les échanges avec les enfants et les familles par le biais de réunions, de débats, de questionnaires....

L'évaluation nous permettra donc d'avoir non seulement des **retours sur la qualité** et la pertinence des activités proposées, mais aussi de **garder une certaine souplesse** en fonction des résultats de celle-ci et de **réadapter** nos projets.

Place des parents au sein de la structure

Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social.

Nous désirons aussi attirer l'attention sur toute personne désirant transmettre une compétence, une passion, une technique... En effet, l'ACM est ouvert à toute proposition. La direction est à l'écoute pour tout projet.

Nous développerons des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes :

- Réunion d'information avant chaque période de petites vacances.
- Invitation à participer à des activités ou des sorties.
- Organisation de moments festifs, à la fin des semaines d'accueil, auxquels les familles sont conviées.
- Appel aux bénévoles pour les accompagnements de sortie...

L'équipe et ses valeurs

L'ACM est un lieu d'accueil où la vie en collectivité est un moment privilégié.

L'équipe s'engage à :

- Faciliter l'adaptation aux locaux, en les rendant le plus fonctionnels possible,
- Respecter et faire respecter le mobilier et le matériel mis à disposition,
- Ne pas fumer dans les locaux accueillant des jeunes de moins de 16 ans et dans tous les lieux où sont entreposées des denrées alimentaires,
- Veiller à la propreté des sanitaires,
- Donner aux enfants des habitudes d'hygiène (lavage des mains...),
- Ne pas tolérer les sanctions corporelles et morales.

Afin de satisfaire les attentes de chacun et créer une dynamique de groupe, **des réunions de préparation et de cohésion ont lieu chaque semaine.** A l'ordre du jour :

- Rencontre et connaissance des autres personnes qui vont composer l'équipe (intervenants, stagiaires...)
- Présentation, appropriation et ajustement du projet pédagogique
- Elaboration de la programmation des activités et des ateliers
- Explication du déroulement des journées à venir
- Connaissance des protocoles et rappels des règles d'encadrement
- Réponses aux questions de l'équipe...
- Organisation

Rôle et valeurs de l'animateur

Tout propos exprimé ou acte contraire à la loi et à la **Convention Internationale des droits de l'enfant**, sera sanctionné.

L'animateur est garant du **bon fonctionnement** du séjour en accord avec le projet pédagogique.

Il est membre d'une équipe de 2 à 4 animateurs et de l'équipe de direction.

Cette équipe à la responsabilité :

- De l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs (salle d'activité, espace de la salle à manger, sanitaire ...)
- De la structuration de la journée (rythmes, temps calmes, du repas, de l'activité...)
- Des règles de vie qui seront élaborées avec les enfants, et rappelées dès que c'est nécessaire.
- De la propreté des locaux et du matériel

A l'intérieur du groupe, l'animateur est référent et à la responsabilité de :

- Réfléchir aux dangers, choisir et préparer le lieu de l'activité et le matériel,
- Adapter l'activité à la tranche d'âge et aux individus,
- Connaître les particularités de chaque enfant (fiches de liaison et de renseignements),
- De la santé et de l'hygiène,
- Des premiers moments (accueil, premier repas...),
- Des relations avec la famille,
- L'animateur doit être vigilant, présent, disponible à tous les moments.
- Communiquer avec le responsable (en cas d'absence, transmission d'informations...)

ANNEXES

1. Projet éducatif ALSH

PROJET EDUCATIF
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
PIETROSELLA

Localisation : école de Pietrosella, Le Ruppione, 20166 Pietrosella
Organisateur : Mairie de Pietrosella, annexe Sorbella, 20166 Pietrosella
Référent : Margaux Paoli, responsable culture et proximité
margaux.paoli@pietrosella.fr ; 06.13.26.47.75

Introduction

La municipalité, poursuivant son projet politique **d'accessibilité des services publics** et répondant à l'évolution de sa population et de ses **besoins**, souhaite compléter son offre à destination des enfants et des familles **en créant un ALSH**.

Pour mener à bien cet objectif, les élus et notamment la commission en charge du cadre de vie des habitants ont **défini ce projet éducatif dans le but de structurer les objectifs et la vision pédagogique de l'enfance au sein de l'ALSH de Pietrosella**.

Le projet éducatif de Pietrosella est conçu dans l'intérêt de l'enfant. Ce cadre permet aux acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

Objectifs éducatifs

Nous distinguerons trois orientations éducatives

1. Faire avec

L'intention est de **co-construire** l'expérience d'accueil en intégrant les parties prenantes aux décisions concernant les enjeux éducatifs et pédagogiques ainsi que le fonctionnement.

- Proposer un **groupe de parents** ayant pour objectif l'évolution et l'amélioration du service enfance sur la commune.
- Elaborer le projet et le faire évoluer en **collaboration avec les parents, partenaires (PMI, CAF, école), animateurs et intervenants**.
- **Réaliser un entretien** avec les parents lors de la première inscription de l'enfant pour connaître les besoins, les attentes et les spécificités de l'enfant.
- **Faire le lien** entre les parents et les institutions (CAF, PMI, CDC pôle jeunesse) pour qu'ils puissent trouver le soutien dont ils ont besoin ou les différentes aides et modalités d'accompagnement.

Les **enfants** seront également **impliqués** dans le projet et **responsabilisés** :

- **Temps d'échanges réguliers** pour évaluer les pratiques et les animations et ajuster si besoin.
- **Valoriser les compétences** de l'enfant et **favoriser son autonomie**, grâce à une participation active à la vie du centre d'accueil.

2. Vivre ensemble

Faire de cet espace d'accueil un lieu d'inclusion, de respect et d'écoute. Apprendre à vivre en communauté, en respectant les besoins et les spécificités de chacun.

- Introduire les notions de **citoyenneté**
- Appréhender les **différences** de chacun
- Apprendre à **partager**
- Apprendre les règles de la **vie en groupe**
- Favoriser l'**intergénérationnel**, en invitant les personnes âgées de la commune à participer au projet et en proposant des animations conjointes.
- **Accueillir des enfants ayant des troubles de la santé ou porteur de handicap** en partenariat avec les professionnels de santé, et leur proposer l'accompagnement nécessaire à leur épanouissement au sein de la structure.

3. Bien-être

Le bien-être des enfants accueillis est au cœur du projet éducatif. Il doit se ressentir dans toutes les strates du projet et à chaque moment de la journée.

Une attention particulière sera portée à :

- **Respecter le rythme** de l'enfant en proposant des **temps calmes** réguliers, notamment en période de forte chaleur, en respectant les horaires de repas.
- **Adapter** les activités aux besoins de chaque groupe.
- Veiller à une **alimentation saine** des enfants, en proposant un déjeuner et des collations équilibrés.
- **Faire découvrir** les bienfaits d'une bonne alimentation en faisant intervenir des nutritionnistes et des maraichers locaux.
- Donner à voir **les bienfaits des activités sportives et de plein-air**, en proposant des activités de découverte du territoire, des promenades patrimoniales, des ateliers de découverte des sens, des activités sportives tout au long de l'année.

Ces objectifs éducatifs permettront à la fois de contribuer à **l'épanouissement de l'enfant**, à favoriser la **confiance en soi**, **d'aider l'enfant dans le développement de son identité** et dans la **connaissance de son environnement**, de **renforcer son désir de curiosité** et son **pouvoir d'agir**.

Les activités proposées seront adaptées aux diverses tranches d'âges et en lien avec notre démarche éducative. Pendant les différents accueils nous serons amenés à proposer des sorties à la journée ou en demi-journée. Le transport se fera en autocar, tout en **respectant l'équilibre et le rythme biologique des enfants**.

L'équipe d'animation

L'équipe d'animation sera composée pour moitié par des animateurs détenteurs du BAFA, qui accompagneront et soutiendront l'autre moitié de l'équipe. Concernant le personnel pérenne, l'ambition est de les former d'ici la fin de l'année, soit via le passage du BAFA, du CAP petite-enfance ou via une Validation des Acquis de l'Expérience.

Chaque agent en contact avec les enfants devra respecter les prérequis suivants :

SAVOIR

- Respecter le rythme des enfants
- Lui apprendre la vie en collectivité
- Présenter des jeux, des activités nouvelles,
- Veiller à la sécurité (physique et morale)
- Rappeler les principales règles d'hygiène

SAVOIR-FAIRE

Les activités

- Préparer et organiser les activités de plein air et les activités manuelles
- Mener et animer les activités de plein air, et les activités manuelles
- Analyser et évaluer des activités de plein air, et les activités manuelles

Les enfants

- Repérer et prendre en compte l'état physique et psychologique de l'enfant (fatigue, angoisse, énervement...)
- Motiver et dynamiser
- Faire vivre des projets initiés par les enfants
- Faire face à un accident bénin survenant avec un enfant

Les adultes

- Participer de manière active aux réunions d'équipe
- Construire, conduire et évaluer un projet d'animation en relation avec les autres animateurs
- Construire, conduire et évaluer un projet d'animation s'insérant dans le projet pédagogique global du centre

SAVOIR-ETRE

- Être bienveillant dans tous ses rapports avec l'enfant
- Patience
- Qualités relationnelles
- Sens pratique
- Capacité d'écoute
- Attitude professionnelle et appropriée (dans l'expression orale, dans l'attitude générale, dans la tenue vestimentaire)

Les intervenants

Les intervenants qui proposeront des animations au sein de l'établissement sont sélectionnés via les critères suivants :

- Sont déjà intervenus sur la commune auprès des enfants, au sein de l'école, de la médiathèque ou lors d'événements
- Sont déjà partenaires de la commune, notamment pour les clubs sportifs ou associations
- Sont des artisans du territoire et permettent aux enfants une meilleure connaissance de leur environnement proche